

Solidaires FONCTION PUBLIQUE



SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE, 144 BOULEVARD DE LA VILLETTE 75 019 PARIS
tél 01 58 39 30 20 fax 01 43 67 62 14 web www.solidaires.org mail coordfp@solidaires.org

COMMUNIQUE

***Contractuels : le gouvernement ne respecte pas ses engagements ...
... le contrat de projet revient pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche !***

Après l'ANR, l'AERES et la loi LRU, fiertés de N. Sarkozy, les Etablissements publics à caractère scientifique et technologique (EPST) se transforment progressivement en agences de moyens RGPPisées, au service d'une recherche pilotée par des intérêts politiques et économiques de court terme. A la fin de son quinquennat, le Président veut définitivement en finir avec une recherche publique indépendante, effectuée par des personnels titulaires, en passant en force le contrat de projet.

A Solidaires, nous n'avons pas signé le protocole d'accord car nous savions que le projet de loi « précarité » était non seulement insuffisant mais aussi dangereux et qu'il allait aggraver la précarité plutôt que la résorber !

Aujourd'hui, nous avons la preuve de ce que nous avançons. Nous avons en effet « découvert », qu'après avoir été présenté au comité de suivi du 3 février, réservé aux organisations signataires, le gouvernement avait déposé et fait voté hier à l'Assemblée nationale, sans passer par le Sénat, trois amendements visant à sortir du Statut général des fonctionnaires les personnels des EPST.

Certes, le protocole prévoyait « qu'en concertation avec les organisations syndicales, une réflexion serait conduite pour examiner si les règles actuelles qui régissent l'emploi contractuel sont adaptées aux domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation professionnelle, des projets informatiques, des fouilles, et pour la fonction publique territoriale, la gestion des fonds européens ou des subventions ».

Mais cette concertation avait été demandée par le gouvernement en compensation de l'abandon du « contrat de projet » en vigueur à l'INRAP qui avait été rejeté unanimement par les syndicats. Certains conditionnant même leur signature à cet abandon !

Après l'Enseignement supérieur et la Recherche ... chacun peut légitimement se demander quand son tour viendra ?

Solidaires demande, à tous les représentants élus des citoyens, dont certains sont aussi des fonctionnaires, de ne pas continuer à cautionner cette « politique destructrice des services publics et du Statut des fonctionnaires ».

Paris, le 8 février 2012